

phie, cet art pouvait ne rencontrer, même parmi les hommes d'élite, composant le jury, que des esprits prévenus, ou du moins indifférents. Par un bonheur dont nous ne pouvons assez nous féliciter, plusieurs hommes se trouvèrent dans le jury, qui n'avaient pas sacrifié aux idées généralement reçues à l'égard de la sténographie, qui ne s'étaient pas laissés trainer à la remarque de la routine et des préjugés, qui avaient voulu, par eux-mêmes, étudier et connaître un art si injustement dédaigné jusqu'à ce jour par le plus grand nombre.

Qu'il me soit permis de mentionner, parmi ces esprits d'élite qui savent ne pas se laisser affadir par l'inertie de leur siècle, surtout des personnes auxquelles notre sténographie doit principalement le splendide succès qui est venu couronner nos efforts. M. Schwablé, directeur de l'école supérieure de commerce de Paris, et président de la commission pour les examens du volontariat pour le département de la Seine, fut nommé secrétaire du jury. M. Schwablé se dévoua avec un zèle et une ardeur que l'on peut à peine concevoir, aux fonctions qu'il tenait de l'estime du gouvernement et de ses collègues. Chaque jour, dès la première heure, il était à l'exposition, s'établissant à poste fixe dans les différentes salles de l'enseignement primaire, feuilletant les livres, étudiant les objets, prenant des notes sur tout.

Non content de cette somme énorme de travail qui remplissait toutes ses journées, M. Schwablé avait envoyé à tous les exposants de la classe 6 une lettre personnelle, les invitant à venir chez lui, le soir, pour lui donner toutes les explications qu'ils jugeraient utiles. Je n'eus pas besoin de fournir grands renseignements à M. Schwablé : il connaissait notre sténographie par les résultats qu'elle donne dans le magnifique établissement dont il est directeur et où j'ai l'honneur d'être professeur ; il avait de plus reçu les lettres si nombreuses et si probantes de nos nouveaux adhérents ; mais ce fut pour lui un motif de plus d'étudier avec le plus grand soin tous les autres systèmes. Il voulut avoir des entretiens spéciaux avec leurs auteurs ; il se fit démontrer l'agencement et le mécanisme de leurs signes, et ce fut ainsi, en pleine connaissance de cause, qu'il put porter un jugement décisif sur tous les systèmes admis à l'exposition.

Un autre membre du jury possédait, lui aussi, sous le rapport sténographique, une compétence tout à fait exceptionnelle : c'était M. Archambault (directeur) principal de l'Académie Commerciale de Montréal et commissaire spécial du département de l'Instruction Publique de la province de Québec à l'exposition universelle. L'étude spéciale que M. Schwablé venait de faire pour remplir dignement sa charge de secrétaire de jury, M. Archambault l'avait faite, depuis plusieurs années déjà et dans des conditions ultra-sérieuses. Avec sa rare intelligence et son désir ardent de mettre au service de son grand établissement de Montréal tous les meilleurs procédés d'enseignement, M. Archambault avait, à plusieurs reprises, fait essayer par les élèves et les professeurs de l'Académie Commerciale, les différents systèmes de sténographie dont le nom lui était parvenu. Mécontent des résultats donnés par ses tentatives multipliées, peut-être se fût-il découragé, si des hommes de la trempe de M. Archambault pouvaient s'arrêter tant qu'ils ne sont pas arrivés au but qu'ils poursuivent.

Il y a quatre années la renommée de notre sténographie parvint à ses oreilles. Vite, il fait venir l'un des jeunes gens de Montréal qui connaissait le mieux notre système, M. Manseau. Il lui fait subir des épreuves d'autant plus sérieuses que les tentatives précédentes l'ont rendu plus défiant, et se rend un compte minutieux du système. M. Archambault s'aperçoit bien vite

qu'il a là, sous la main, l'homme et le système qu'il cherche depuis si longtemps ; il nomme M. Manseau professeur de sténographie à l'Académie Commerciale et inscrit la sténographie dans son programme d'étude. C'est le progrès que réalisait de son côté peu de temps après, pour l'école supérieure de commerce de Paris M. Schwablé.

Ces deux hommes étaient dignes l'un de l'autre.

Aussi se rencontrant au sein de ce jury où leur mérite les avait fait arriver, tous deux s'unirent par un labeur incessant, infatigable et dont on a peine à se faire une idée. Tout fut manié, remanié, compulsé, étudié, comparé et discuté par eux avec une ardeur pour ainsi dire fébrile, et cela, pendant les longs mois consacrés à cette tâche si dure de l'examen.

Pour ce qui concerne la sténographie, l'étude des systèmes exposés les confirma dans leur pensée première, que la sténographie Duployé était vraiment la sténographie facile, rapide et lisible par excellence ; aussi la proposèrent-ils pour la plus haute récompense : la médaille d'or ; et leurs collègues, entraînés par leurs arguments, par leurs convictions et par leurs propres études, n'hésitèrent pas à se ranger à leur avis et à nous décerner, de concert avec eux, cette récompense tout à fait exceptionnelle et que bien peu auraient osé rêver pour un art. Hier encore si méconnu et si dédaigné.

Tous nos remerciements à tous ces bienveillants correspondants et adhérents qui, par leurs lettres, leurs travaux, ont préparé ce grand triomphe. Tous nos remerciements aux membres du jury de la classe 6, et spécialement à MM. Schwablé et Archambault. Action de grâce à Dieu qui nous a ménagé des collaborateurs comme ceux qui se sont joints à nous et des juges tels que ceux qui ont eu à se prononcer sur le mérite de notre méthode !

Et, à la suite de ce glorieux et décisif triomphe, me voilà de nouveau, tenant la plume et rédigeant un journal sténographique. Il m'eût été trop pénible de me séparer, pour ainsi dire, complètement de toutes ces personnes avec lesquelles j'entretiens depuis 10, douze années ! des relations si cordiales. Seulement, comme j'ai besoin d'une certaine liberté pour vulgariser la sténographie par des moyens autres que le journal, "Le Grand Sténographe" ne paraîtra que tous les mois, et de cette façon, j'arriverai, je pense, à concilier mon désir d'attaquer la routine et les préjugés par une voie autre que celle du journal et de ne pas briser des liens si forts et si doux.

Et, pour commencer, à tous mes dévoués collaborateurs dans la grande œuvre de la vulgarisation de la sténographie, remerciements, félicitations, et souhaits de bonne et heureuse année !

E. DUPLOYÉ.

Palmes Universitaires

(1808)

Nous extrayons de l'HISTOIRE DES ORDRES DE CHEVALERIE ET DES DISTINCTIONS HONORIFIQUES EN FRANCE par F. F. Steenackers l'historique des Palmes Universitaires.

L'Université de France, instituée par décret du 17 mars 1808, fut organisée par Fourcroy, administrateur de l'Instruction publique, et prit le nom d'*Université impériale*. Le territoire de l'empire fut divisé en *Académies*, relevant toutes de l'Université impériale. Ces Académies remplaçaient les anciennes Universités locales, abolies par la révolution. On eut ainsi l'Académie de Paris, l'Académie de Lyon, &c., &c.